La Gazette du Pays Dampierrois

Journal annuel de la commune de Dampierre-sur-Linotte - Décembre 2020

www.dampierre-sur-linotte.fr

Mairie : horaires d'ouverture
5 rue des Manères
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8 h à 12 h
et de 12 h 45 à 16 h 45

03.84.78.30.09
mairiedampierresurlinotte@wanadoo.fr
dampierre-sur-linotte.fr

Le maire et ses adjoints
Frédéric WEBER, maire 06.36.48.38.03
Agnès FIGARD, 1ère adjointe 06. 06.48.08.81
Hubert BRUN, 2è adjoint 07.81.20.64.50
Pierre GRANGEOT, 3è adjoint 06. 85.31.37.50
Arnaud THOMASSIN, 4è adjoint 06. 71.72.62.67

Ecole
4, Place de l'Eglise
09.67.25.64.88
Nathalie COLARD, directrice
ecole.dampierre-sur-linotte@ac-besancon.fr

Restaurant scolaire et Périscolaire
03.84.68.64.88
Mélanie VULCAIN, directrice
periscolaire.dampierre@ccpmc.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture
5 rue des Manères
Lundi : de 13 h 45 à 17 h
Mardi : de 8 h 45 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h
Vendredi : de 13 h 45 à 17 h

Bibliothèque
Horaires d'ouverture
Mardi : de 19 h 45 à 21 h 15
Samedi : de 9 h 30 à 12 h
Tarifs : 5 €, adultes
1 €, enfants.

Les services médicaux

Pharmacie BERNARD
32 Grande Rue
03.84.78.31.06

Docteur Richard BIEREL, 9 Grande rue
03.84.78.33.22

Docteur Frédéric MIERZCHALA, rue Basse
03.84.78.33.62

Cabinet infirmier, 1 place de la mairie
Sylvie BENGUELLA ; Marie DESPLANCHE
Maud JOSSO DAVAL ; Sandrine SIMONIN
03.84.78.31.89

Médecin de garde : 39.66
Pharmacie de garde : 32.37

Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable)
SAMU : 15
SAMU social : 115
Centre hospitalier Vesoul : 03.84.96.60.60

Pays de Montbozon et du Chanois

Communauté de communes (CCPMC)
03.84.92.34.70
contact[@]ccpmc.fr
ccpmc.fr

Déchetterie de Presle
03.84.78.38.54

Eté - du 01/03 au 31/10 :
mardi, vendredi, samedi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Hiver - du 1er/11 au 28/02 :
mardi, vendredi, samedi : de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30
Dernier accès autorisé 10 mn avant la fermeture.

Sommaire

Dans le rétroviseur	4
Dans le rétroviseur	5
Elus, qui fait quoi ?	6
Au fil des travaux	7
Eté 2020, crise de l'eau	8
Assainissement : les orientations	9
Les 4 budgets	10-11
Registre des personnes fragiles	12
Cœur de village	12
Les principaux chantiers de 2021	13
Réhabilitation des cimetières	14
Urbanisme : Révision des documents	15
De la Gazette à internet	16 - 17
Vente de bois et affouage	18
Ecole : apprentissage en pleine nature	19
Bienvenue chez les pompiers	20
Jeunesse : si on jouait ?	21
Maison France services	22
Atelier jus de fruits	23
Les oubliés de la guerre franco-prussienne	24 - 25
Activités économiques et associatives	26 - 27

Directeur de la publication :
Frédéric Weber, maire
Réalisation : les membres
de la commission communication
Imprimé par nos soins

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de la Gazette et qui oeuvrent pour la vie locale

Le mot du maire

Chers Dampierroises et Dampierrois,

Je suis très heureux de pouvoir m'adresser à vous via cette Gazette nouvelle formule. J'aurais aimé pouvoir le faire plus directement et régulièrement, via des réunions publiques, mais la situation sanitaire en a décidé autrement...

Celle-ci complique nos vies à bien des égards, mais elle ne doit en aucun cas nous anesthésier. Avec les employés municipaux, les adjoints et les conseillers, nous sommes mobilisés pour que la commune avance. Dans ce numéro, nous voulons partager avec vous ce que nous avons entrepris depuis début juillet, et ce que nous voulons faire par la suite. Comme vous le constaterez, les chantiers sont nombreux. Les périodes de crises sont aussi des périodes d'opportunités ; nous essaierons de les saisir.

Vous-même, vous avez sans doute des projets ou des idées qui concernent la commune. Si tel est le cas, n'hésitez pas à nous en faire part. Que ce soit dans le domaine culturel, social, environnemental, économique ou sportif, je souhaite que la municipalité puisse être un accélérateur de projets. Conseiller municipal ou pas, chacun peut être acteur de la vie locale. Toutes les énergies et les idées sont bonnes à prendre ! Dampierre s'est longtemps caractérisé par son dynamisme, et je souhaite que cela redevienne évident pour tous.

Cette première Gazette parle de nos projets et réalisations. Nous souhaitons qu'à l'avenir elle soit aussi un instrument de communication pour les habitants et que vous soyez nombreux à y contribuer. Nous continuerons de communiquer régulièrement via le site internet et Facebook, outils que vous avez massivement adoptés depuis juillet. Nous nous efforcerons aussi de diffuser plusieurs fois par an un bulletin papier, afin que chacun soit régulièrement informé.

Avant de terminer, je tiens à remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui se sont impliquées ces derniers mois pour la commune et ses habitants, et aussi toutes celles qui nous encouragent.

En attendant de vous rencontrer, les adjoints, les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi afin de vous souhaiter une bonne santé et de belles (bien que spéciales) fêtes de fin d'année !

Le maire, Frédéric Weber

Coups de balai et de cisaille…

Embellissons ensemble notre cadre de vie, telle est l'idée à l'origine des deux matinées citoyennes qui se sont déroulées les samedis 18 juillet et 8 août. Au cours de deux matinées, entre trente et quarante personnes, des habitant(e)s et des conseillers municipaux, se sont répartis sur différents chantiers afin de donner un coup de fraîcheur à la fontaine Saint-Maimboeuf, aux 4 Gouliches, à la place de l'église, à l'atelier Jus de fruits de Trevey, l'abri-bus de Presle…
Une 3è action a visé les chemins de randonnées. C'est ainsi que le samedi 5 septembre après-midi, une quinzaine de villageois(e), toutes générations confondues, ont participé à une « balade entretien et débroussaillage » dans le grand bois de Dampierre et plus particulièrement le parcours VTT 61. Engagement, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous de ces trois rendez-vous citoyen.

Le concours de pétanque de l'Association sportive

Malgré un contexte sanitaire compliqué, l'Association sportive de Dampierre-sur-Linotte a organisé son concours de pétanque.

Ce samedi 29 août, 19 doublettes, toutes générations confondues, se sont affrontées l'après-midi.

Une météo clémente était au rendez-vous pour clôturer cette journée par un repas convivial et un grand feu de la Saint-Jean.

Etape au village pour le camion rouge et jaune

La tournée d'alimentation générale culturelle, du camion rouge et jaune, a sillonné la vallée de l'Ognon courant septembre, et s'est arrêtée le jeudi 10 à Dampierre.
Tout en se pliant aux contraintes sanitaires, ce spectacle vivant dont le but est de lutter contre l'isolement culturel a favorisé le lien social entre les citoyens, et plus particulièrement entre les générations.
Ce fut effectivement un super moment pour les enfants du péri-scolaire et pour les grands aussi.

Au nom de tous et par devoir de mémoire

A Presle, à la mémoire du Sergent Marcel Issartel mort pour la France le 12/09/44.

Compte-tenu du contexte sanitaire, c'est en comité restreint qu'ont eu lieu les cérémonies entretenant la mémoire des résistants tués en septembre 1944 à Presle et de l'Armistice de 1918, signé le 11 novembre.
Ces temps de recueillement, à Presle et à Dampierre, organisés par les Anciens combattants et la municipalité sont l'occasion de rappeler le « bilan très lourd des valeureux aînés tombés au champ d'honneur ».
Ces jours de mémoire « doivent également nous aider à nous souvenir que la paix n'est jamais acquise, qu'elle régresse quand se renforce la haine de l'autre, qu'elle s'affaiblit dans la compétition entre les peuples et qu'elle disparaît quand les valeurs de vivre ensemble, de tolérance et de progrès sont attaquées ».

11 Novembre à Dampierre, pour entretenir la mémoire.

Vos élus : qui fait quoi

COMMISSIONS MUNICIPALES

Responsable Frédéric WEBER

URBANISME - BÂTIMENTS : Franck CONTET - Sébastien DURY Agnès FIGARD - Sébastien FIGARD - Pierre GRANGEOT - David LAHACHE - Patrick MENAGER - Isabelle MOUGENOT - Arnaud THOMASSIN

FINANCES : Agnès FIGARD - S. FIGARD - P. GRANGEOT A. THOMASSIN - Jean-Michel VIENNET

COMMUNICATION : A. FIGARD - P. MENAGER - Véronique MONNIOTTE-DARGENT - Daniel PONS

Responsable Agnès FIGARD

SANITAIRE - SOCIAL - PETITE ENFANCE - PERSONNES ÂGEES : I. MOUGENOT - F. WEBER

SERVICES PUBLICS - MEDIATHEQUE - LOCATION DE SALLES : P. MENAGER - F. WEBER

ARTISANAT - COMMERCES - VIE ASSOCIATIVE : Hubert BRUN - P. GRANGEOT - P. MENAGER - I. MOUGENOT D. PONS - A. THOMASSIN - F. WEBER

Responsable Hubert BRUN

ENTRETIEN - PATRIMOINE - VOIRIE : A. FIGARD - S. FIGARD P. MENAGER - A. THOMASSIN - J-M. VIENNET - F. WEBER

CHAUFFERIE BOIS : F. CONTET - S. DURY - P. GRANGEOT D. LAHACHE - P. MENAGER - F. WEBER

Responsable Pierre GRANGEOT

FORÊTS - ESPACES NATURELS : S. FIGARD - D. LAHACHE P. MENAGER - D. PONS - Audrey VERHILLE - F. WEBER

CHEMINS - VOIRIE : F. CONTET - S. FIGARD - D. LAHACHE- F. WEBER

Responsable Arnaud THOMASSIN

EAU : H. BRUN - F. CONTET - S. DURY - S. FIGARD - P. GRANGEOT P. MENAGER - V. MONNIOTTE-DARGENT - I. MOUGENOT - F. WEBER

ASSAINISSEMENT : H. BRUN - F. CONTET - S. DURY - S. FIGARD P. GRANGEOT - D. LAHACHE - P. MENAGER - I. MOUGENOT - F. WEBER

LE MAIRE ET LES ADJOINTS

Maire : Frédéric WEBER
1ère adjointe : Agnès FIGARD
2e adjoint : Hubert Brun
3e adjoint : Pierre GRANGEOT
4e adjoint : Arnaud THOMASSIN

CCPMC

Délégués à la Communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois :
F. WEBER ; A. FIGARD ; H. BRUN ; A. THOMASSIN.

SCODEM

Pour siéger au syndicat d'ordures ménagères, le SCODEM des deux rivières (anciennement SICTOM de Villersexel). Titulaire : H. BRUN. Suppléante : A. FIGARD.

SIED 70

S. DURY en tant que délégué titulaire et H. BRUN en tant que délégué suppléant représentent la commune au sein du Comité Syndical Intercommunal d'Energie de la Haute-Saône.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : J-M. VIENNET
A. VERHILLE - P. GRANGEOT.
Membres suppléants : S. DURY D. LAHACHE - A. THOMASSIN.

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES

D. LAHACHE en tant que délégué titulaire et P. GRANGEOT en tant que délégué suppléant.

Au fil des travaux

De nombreuses actions, effectuées par des entreprises ou par les employés communaux, ont été menées autour de l'entretien courant du patrimoine municipal ainsi que la voirie :

⇒ Réparation de la fuite de l'église de Dampierre (reste à faire reprise de la peinture intérieure) et nettoyage des chéneaux.
⇒ Sécurisation des abat-sons (ensemble des lames inclinées disposées dans les ouïes des clochers) de l'église de Presle qui manquaient de tomber.
⇒ Rénovation de 2 anciens bancs dont l'un est installé à la fontaine Saint-Maimboeuf et l'autre dans l'ancien garage qui a été peint face à la pharmacie.
⇒ Nettoyage et réorganisation du lavoir de Presle.
⇒ Réparation des logements communaux.
⇒ Travaux de voirie.
⇒ Sécurisation du virage de l'église à Presle.
⇒ Râteliers à vélos devant la boucherie, la mairie et à l'abri dans l'ancien garage face la pharmacie.

De nombreux chantiers ou aménagements ont été faits par des bénévoles : remise en peinture de la Vierge et de la grille à Saint-Maimboeuf, nettoyage bac verre sur le parking de l'église, main courante sortie église coté latéral, installation d'un banc en pierre vers la croix rue de la Roche. Désherbage espaces verts à l'entrée et à la sortie du village… merci à tous !

Nettoyage des chéneaux.

Remise en peinture de la Vierge et de la grille.

Sécurisation du virage de l'église à Presle.

L'ancien garage face à la pharmacie a été peint et équipé d'un banc et d'un râtelier à vélos.

Râtelier à vélos devant la mairie. D'autres sont installés devant la boucherie et face à la pharmacie.

Eté 2020, crise de l'eau

Notre commune a vécu cet été un épisode inédit de coupure d'eau. Ce n'est pas la première fois que l'eau est coupée à Dampierre, c'est déjà arrivé en cas de contamination ou de fuite importante sur le réseau. Mais cette fois-ci, le problème est venu principalement de la baisse de notre production d'eau potable.
C'est nouveau, et c'est très inquiétant.

Petit rappel des faits

Entre le 7 et le 11 août, nous avons eu plusieurs coupures d'eau liées, pour partie, à des problèmes techniques sur les réseaux de la station de Presle et à une fuite significative sur le réseau dépendant de Chassey-lès-Montbozon à la Maison du Vau. Si les années précédentes ce type d'incident n'aurait pas eu de conséquence significative, l'extrême tension sur le débit des sources a conduit à des ruptures d'approvisionnement.
Afin de remédier à celles-ci nous avons dû recourir à des dispositifs extrêmes : livraison de 14 camions d'eau sur le mois d'août et l'abreuvement d'une partie du bétail grâce à l'eau de la fontaine Saint Maimboeuf, avec l'aide des pompiers. Nous avons également mis en place un dispositif de distribution d'eau en bouteille aux personnes fragiles.

Les problèmes identifiés

Cette crise importante a montré la fragilité de notre système d'approvisionnement :

- Nos captages souffrent ces dernières années d'une baisse de rendement, sans doute liée aux sécheresses de plus en plus fréquentes. Depuis 2012, elle est de l'ordre de 30 %.
- Si le réseau est globalement correct, son suivi reste très artisanal (relevé manuel des compteurs de sectionnement et des niveaux des châteaux d'eau), ne permettant pas d'avoir des alertes rapides.
- Il a été fait le choix en 2013 de mutualiser notre eau brute et son traitement avec le syndicat de Villers-le-Sec, via une convention qui pose beaucoup de questions et qui s'avère peu satisfaisante (distribution de l'eau traitée et partage d'informations techniques)
- Nous dépendons à 100 % de la station de traitement de Presle, exploitée par le syndicat des eaux de Villers-le-Sec (Via Gaz et Eaux), sans interconnexion de secours avec un autre réseau.
- Une partie significative de notre eau brute est captée par la Maison du Vau au titre d'une convention de 1967. L'essentiel de la consommation étant le fait de bétail, cela pose aussi question en période de sécheresse.

L'ensemble de ces facteurs fait que dès qu'il y a une tension un peu forte (augmentation de la consommation lors de canicule, fuites...) nous sommes en rupture.

La moto-pompe des pompiers de sortie à Saint-Maimboeuf pour permettre l'approvisionnement en eau des agriculteurs.

Les mesures prises

- Nous avons repéré sur les installations de la Maison du Vau une fuite importante (env 20 m3 jour). Après plusieurs échanges avec les

élus de Chassey-lès-Montbozon, les travaux ont été faits en octobre.

- Une étude d'hydrogéologie est en cours, afin de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement.
- Des discussions sont entamées avec le syndicat des eaux de Villers afin d'améliorer la convention, sachant qu'il y a un aspect financier important.
- Nous avons commandé divers travaux destinés à améliorer l'efficacité de notre réseau et son suivi.
- Nous avons lancé une campagne de détection de fuites qui a permis de découvrir une fuite significative rue du Carron.

Néanmoins, à ce jour, rien ne nous garantit que nous pourrions éviter de nouvelles ruptures. Nous devons étudier pour l'avenir comment sécuriser nos approvisionnements : nouveaux captages ou interconnexion avec d'autres réseaux.

Conclusion

Cet épisode met de facto l'eau comme l'un des enjeux prioritaires pour notre communauté. Beaucoup de questions se posent, tant sur nos relations avec nos voisins (Chassey-lès Montbozon, Villers-le-Sec, ...) que sur nos comportements individuels. En tout état de cause, il faut s'attendre à ce que nous soyons amenés à investir fortement, tout en faisant des efforts de sobriété.

A défaut, nous risquons de voir se multiplier les ruptures d'approvisionnement.

Cette crise a aussi eu le mérite de montrer la solidarité existante et notre capacité d'adaptation. Les agriculteurs ont passé énormément de temps à remplir des citernes à Saint-Maimboeuf (avec l'aide des pompiers bénévoles), ce qui a permis d'économiser l'équivalent de 8 à 10 camions-citernes.

Je remercie les élus et tous les bénévoles qui nous ont aidés : distribution de l'eau en bouteille, recherches de fuites, analyse des données, etc. Mais je veux aussi remercier les habitants, qui ont fait preuve de compréhension et de patience, et qui pour beaucoup ont fait de gros efforts de sobriété.

Assainissement : quelles orientations ?

Depuis de longues années, tout le monde s'accorde à reconnaître que la situation de la commune en termes d'assainissement n'est pas satisfaisante :

- La station de traitement du village n'a jamais vraiment bien fonctionné et elle arrive en fin de vie ;
- Les études sur les Gillots/Marmets/Vernes se sont succédées, basculant entre assainissement individuel et collectif ;
- Trevey et Presle ne sont pas équipés en station de traitement ;

Une enquête publique aura lieu dans les prochains mois concernant le zonage d'assainissement.

Aujourd'hui, l'idée qui prime est de classer en assainissement collectif Trevey, Presle, Les Gillots, Les Marmets et Les Vernes. Les Bégoulots, les Grillardes et les fermes resteront en assainissement individuel.

Dans le même temps, nous lançons sur fin 2020 un appel d'offre pour retenir un maître d'œuvre. Sa mission sera de déterminer les meilleures solutions techniques et de superviser la réalisation des travaux, qui se dérouleront en 2022.

Dans les grandes lignes, ce sera la réalisation d'un système de collecte des eaux usées sur Gillots/ Marmets/Vernes (en même temps que la réfection du réseau d'eau potable), la création d'une station de traitement aux Vernes et la réfection de la station de traitement de Dampierre. Concernant Presle et Trevey, se pose la question d'un système de traitement pour eux, ou le raccordement à Dampierre.

Les investissements s'annoncent conséquents, les aides apportées par divers financeurs comme l'Agence de l'Eau également (Taux de subvention annoncé de l'ordre de 65 à 70 %).

Les enjeux de ce dossier sont importants, tant pour notre environnement que pour notre capacité à accueillir de nouveaux habitants (ce qui ne sera pas possible si nous n'améliorons pas nos performances dans ce domaine).

Budgets communaux : ce qu'il faut retenir

Ils sont au nombre de quatre. Et sont indépendants (normalement) les uns des autres.

EAU. Il est alimenté par la facturation d'eau potable. Les charges sont essentiellement composées de l'achat d'eau traitée au syndicat des eaux de Villers-le-Sec et du remboursement des emprunts réalisés pour la rénovation des réseaux d'eau (souvent sur des durées longues).

Solde exécution 2019	Remboursement de prêt 2019	Encours de prêt à fin 2019
192 418	13 917	183 048

ASSAINISSEMENT. Les produits sont constitués par la facturation annuelle de la redevance (en fonction des volumes d'eau consommés). Ce budget ne supporte actuellement pas de charges de remboursement d'emprunt, les derniers travaux dans ce domaine ayant été faits dans les années 90 (réseau et station de traitement de Dampierre).

Solde exécution 2019	Remboursement de prêt 2019	Encours de prêt à fin 2019
321 899	0	0

CHAUFFERIE BOIS. Ce budget est alimenté par la vente de chaleur au magasin Seconde Vie, au cabinet des infirmières et à l'appartement au-dessus, à l'école ainsi qu'à la mairie. Au niveau des charges, il supporte les consommables (plaquette et fioul) et les remboursements d'emprunt. La chaufferie étant sous-utilisée, ce budget est en général déficitaire.

Solde exécution 2019	Remboursement de prêt 2019	Encours de prêt à fin 2019
6 139	10 416	24 930

BUDGET COMMUNAL. Répartition des recettes en 2019

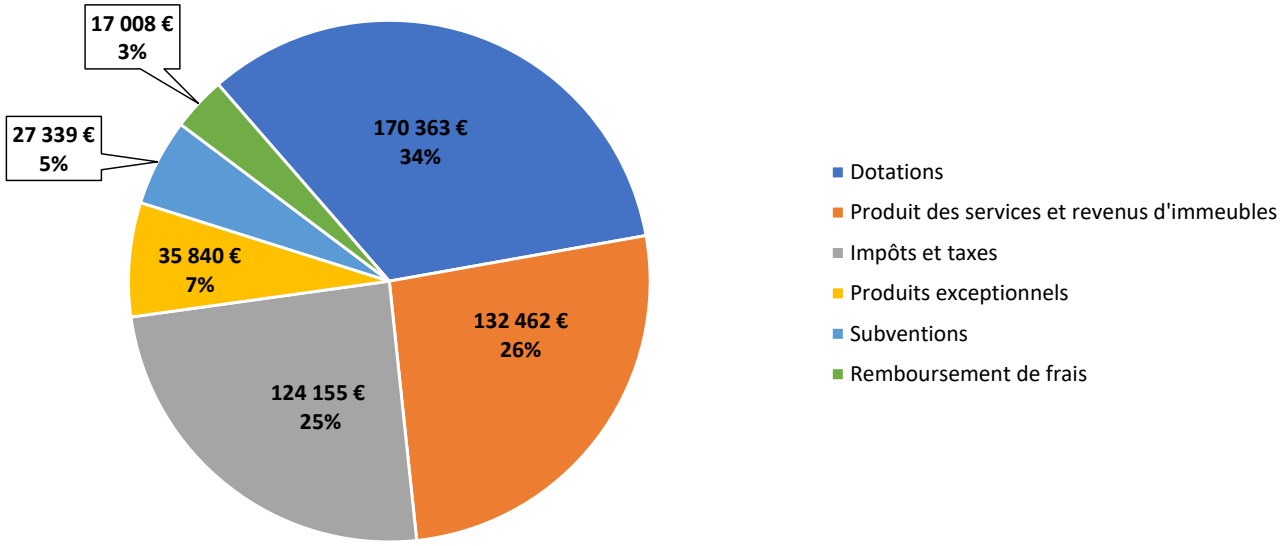

BUDGET COMMUNAL. Répartition des dépenses en 2019

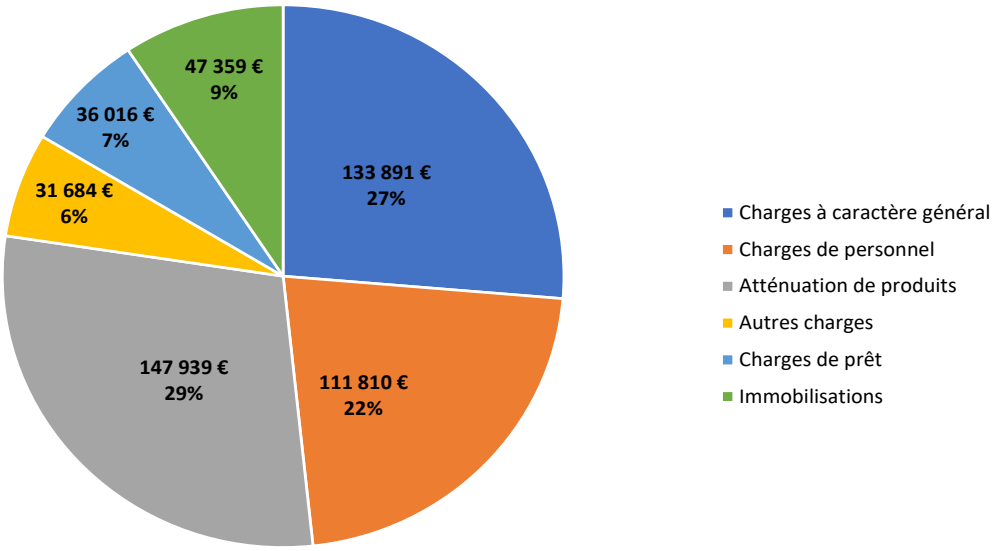

Les marges de manœuvre de ce budget sont étroites et dépendent fortement des ventes de bois. Son équilibre a été maintenu ces dernières années, en partie, avec des ventes de terrain agricoles et des ponctions sur le budget assainissement.
Les investissements réalisés ces dernières années sont limités.
Les emprunts existant (85 697 € à fin 2019) se termineront en 2023, donnant des marges de manœuvre pour de nouveaux investissements.
Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points à l'occasion de l'élaboration du budget 2021 qui devra être voté avant le mois d'avril.

Comparaison de Dampierre avec d'autres communes équivalentes

Chiffres 2018	Dampierre-Sur-Linotte	Moyenne de la strate	Situation
Charges de personnel	118€	274€	A
Impôts locaux	107€	307€	A
Résultat comptable	11€	147€	E
Investissements	76€	307€	E
Emprunts souscrits	0€	70€	A
Dette à la fin de l'année	146€	615€	A
Évolution de la dette	-35%	6%	A
Rigidité structurelle	35%	43%	B
Pression fiscale	83%	105%	A

E Performance de la commune inférieure de plus de 20 % à la moyenne de la strate.
B Performance comprise entre +10 % et + 20 % par rapport à la moyenne de la strate.
A Performance de la commune supérieure de plus de 20 % à la moyenne de la strate.

source : www.decomptes-publics.fr (2018 = derniers chiffres disponibles pour les comparaisons)

Un registre pour aider les personnes fragiles

Afin de mettre en place une veille et de mobiliser les services auprès des personnes les plus fragiles, notamment en cas de plan grand froid, de plan canicule ou plan sanitaire, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes vulnérables de sa commune vivant à domicile.
La finalité exclusive de ce registre est de permettre, en cas de déclenchement par la Préfecture du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation exceptionnelle, d'apporter les conseils et l'assistance nécessaire à des personnes isolées, fragilisées par l'âge et ou par un handicap.
Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.
L'inscription dans le registre est facultative et nécessite une démarche volontaire.
Un tiers, sous réserve que la personne concernée n'y soit pas opposée, peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile)
Durant cet été, 21 formulaires d'inscription ont été distribués chez les personnes isolées et seules.
Vous voulez vous inscrire sur ce registre, ou inscrire un tiers ?
Vous devez remplir un formulaire disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

Faire battre le cœur du village

L'une des forces de notre village est d'avoir un centre bourg proposant commerces, services et parking.
Tout cela s'est fait progressivement, au fil des différents mandats : création de la place de l'église (où il y avait des constructions sur la partie parking), acquisition des locaux de la bibliothèque et de l'actuelle mairie, etc.
Depuis 20 ans, les transformations ont continué et ont permis de renforcer notre centre bourg : réalisation des cellules commerciales (boucherie Jeannin et Seconde vie), du cabinet des infirmières, puis travaux de réalisation de l'école qui ont entraîné la réhabilitation de la salle Abel Garret et le transfert de la mairie.
A ce jour, le patrimoine municipal inoccupé est conséquent : étage de la mairie (200m2), de la bibliothèque (150 m2) et partie habitation du presbytère (300 m2). Ces 650 M2 disponibles, nous nous devons de le valoriser : inoccupés, non chauffés, ces bâtiments se dégradent. Dans le même temps, des professionnels cherchent des locaux adaptés et nous manquons de logements à proposer.
Les grandes lignes de notre politique seront :

- Prioriser les usages médicaux ou commerciaux pour les locaux en rez-de-chaussée
- Refaire vivre le presbytère en y rassemblant les services publics (mairie, bibliothèque, maison des services, autres…)
- Favoriser la création de logements dans les espaces vacants.

Nous entamons les démarches de chiffrages de ces projets. Ces investissements, dont une grande partie généreront des loyers, permettront de diversifier à long terme les revenus de la commune, et de rentabiliser notre réseau de chaleur urbain (actuellement sous utilisé et donc déficitaire). Il nous permettra aussi d'attirer de nouveaux habitants et de renforcer l'attractivité de nos commerces.
N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ces dossiers.

Les principaux chantiers pour 2021

L'année à venir devrait voir la réalisation, ou au moins le démarrage, de plusieurs chantiers sur la commune.

Maison médicale et logements en projet

Le gros morceau de 2021 sera, nous l'espérons, le lancement, en fin d'année, des travaux du chantier rue des Manères.
Confié au cabinet d'architecte VIDBERG de Vesoul, ce chantier consiste en l'aménagement d'une maison médicale de 150 m2 à la place de l'actuelle bibliothèque ainsi que de 5 à 6 appartements au-dessus de la mairie et de l'actuelle bibliothèque.
Celle-ci rejoindra pour quelque temps la moyenne salle du centre socio-culturel.

Cure de jouvence pour la fontaine

Le bassin en pierre de la fontaine place de l'Eglise est abimé et ne permet plus de la mettre en eau. Un groupement d'entreprise a été retenu pour restaurer l'ensemble courant 2021.

Reconstruction du mur du jardin du Presbytère

Face à l'effondrement progressif de l'un des murs des études sont lancées pour sa reconstruction.

Une aire de jeux pour les enfants

Les études sont lancées pour terrasser le terrain situé derrière la cour d'école afin d'y implanter une aire de jeux. Choisie en concertation avec l'équipe enseignante, cette aire sera destinée aux plus jeunes. Accessible à la fois par la cour d'école et par le terrain du presbytère, elle permettra aux enfants du village d'avoir un lieu pour eux.

Réfection du talus rue principale, sous les tulipiers

Ce talus a tendance à s'effondrer, emmenant avec lui une partie du trottoir. Une demande est en cours auprès du Conseil départemental pour le consolider, à l'occasion du renouvellement de la conduite d'eau qui passe en dessous.

Projet de réhabilitation des cimetières

Sous la responsabilité d'Agnès Figard, un groupe de travail, ouvert aux habitants, a été créé afin de poursuivre le projet de réhabilitation des cimetières de Dampierre-sur-Linotte et de Presle mis en place par la précédente mandature.

Pour rappel, ce programme de restructuration des cimetières, lancé en 2017, a un double objectif : leur rajeunissement et la garantie de sécurité dans ces lieux publics.

En présence de Franck Bougaud, gérant de l'entreprise de pompes funèbres à Montbozon, les membres du groupe de travail se sont retrouvés, fin août, au cimetière de Dampierre afin de débattre sur l'implantation d'un columbarium ou d'une cavurne.

Tout comme le columbarium, la cavurne est destinée à recevoir les cendres d'un défunt. C'est un lieu de recueillement privé, contrairement au columbarium qui lui est collectif, s'intégrant particulièrement bien à un espace cinéraire paysagé.

Quel que soit le choix qui sera retenu, columbarium ou cavurne, il convient d'attendre, mars 2021, fin de la procédure de réhabilitation en cours. Ce n'est qu'après cette date que pourront être relevées plusieurs tombes libérant ainsi de l'espace. Une échéance confirmée par M. Didier Terragno, du cabinet d'expertise funéraire Finalys, chargé de ce projet.

Au lancement de ce programme, en novembre 2017, pour les 2 cimetières, environ 240 emplacements étaient répertoriés comme se trouvant en défaut d'entretien suffisant pour ce lieu de mémoire. (voir affichage aux cimetières ou consultation en mairie).

A ce jour 31 tombes ont été reprises par les familles.

Dans l'immédiat, concernant la garde des urnes des cendres de vos défunts, il est possible de contacter M. Bougaud.

Les membres du groupe de travail

Agnès Figard (1ère adjointe)- Annick Chopard
Marie-Louise Figard - Sébastien Figard (CM)
Sylvie Grangeot - Jean-Louis Midot
Patrick Ménager (CM) - Jean-Michel Viennet (CM)
Véronique Weber

Révision des documents d'urbanisme de la commune

Jusqu'à présent, le règlement d'urbanisme de Dampierre s'appuie sur le POS (Plan d'occupation des sols). C'est ce document qui précise notamment la constructibilité des terrains. Il sera échu au 31 décembre 2020 et remplacé d'ici deux à trois ans par le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), en cours d'élaboration à l'échelle de la communauté de commune. Entre-temps c'est le RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui s'appliquera sur la commune.

Les étapes du PLUi

Le PLUi a été lancé par délibération du conseil communautaire en date du 14 décembre 2015. Le souhait est de le construire en concertation avec les habitants du territoire, via les dispositifs suivants :

- L'organisation, ces dernières années, de **réunions publiques** générales ou thématiques à différentes échelles du territoire.
- La mise à disposition sur le site internet de la communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois (www.ccpmc.fr), **d'éléments d'information** sur le contenu et l'avancement des études et de la procédure.
- La mise à disposition **d'un registre au siège de l'intercommunalité et en mairie** destiné à recueillir les observations des habitants.
- Une **adresse mail** a été dédiée à vos questions et réflexions : **plui@ccpmc.fr**.
- La mise en place d'un référent PLUi chargé de faire remonter les informations et faire le lien avec la population. **A Dampierre, cet interlocuteur est le maire.**
- Un **questionnaire destiné aux habitants** disponible en suivant le lien sur le site de la CCPMC.

Et maintenant ?

La phase de consultation arrive à son terme. Nous invitons fortement les personnes intéressées à consulter les documents disponibles sur le site de la CCPMC, et notamment le PADD, car il ne reste plus que quelques semaines pour l'amender.

Ce qu'il faut par ailleurs retenir, c'est que l'un des axes forts du futur PLUi va être la réduction de l'artificialisation.

Cela signifie que la surface constructible sera fortement réduite**.**

Pour les personnes ayant un projet de construction dans les prochaines années, nous ne pouvons que les encourager à demander dès à présent un certificat d'urbanisme.

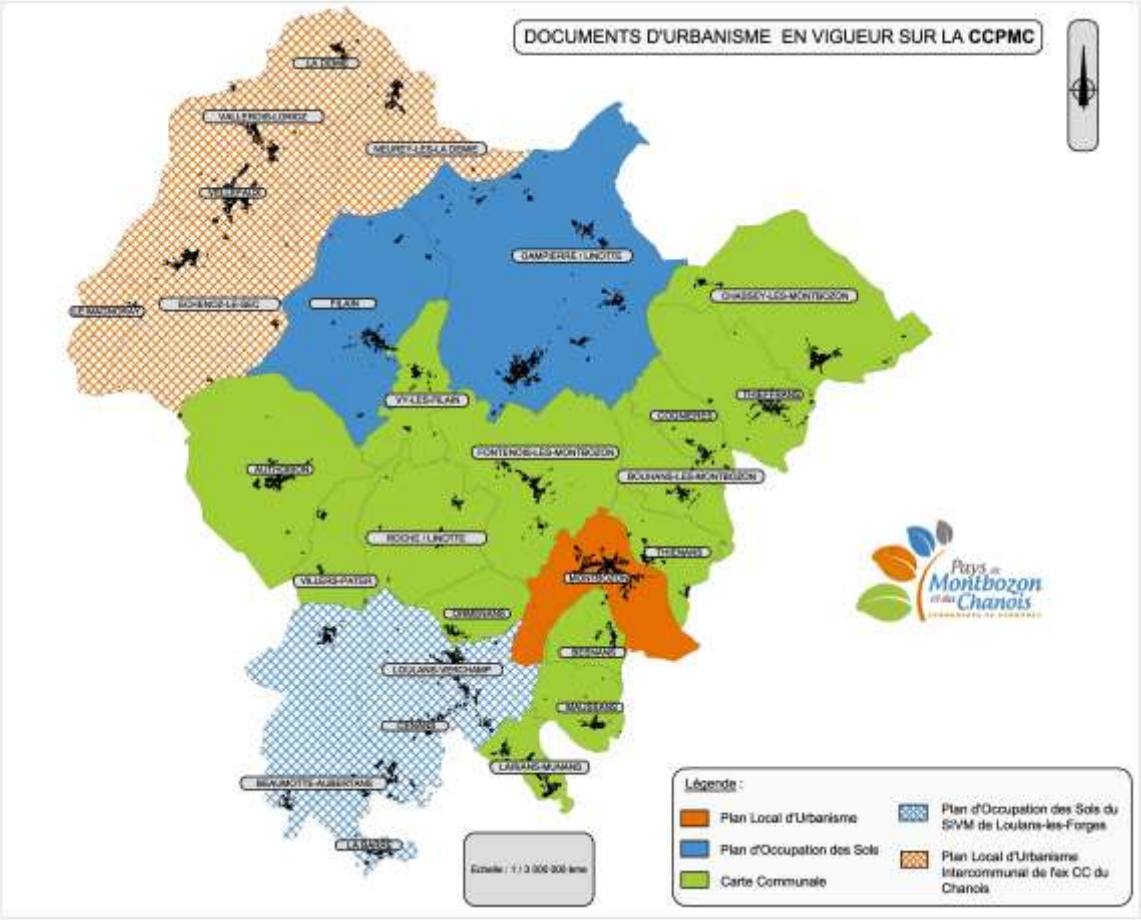

De la Gazette à internet : le même souci d'informer

Si la Gazette, bulletin municipal publié une fois par an, permet aux habitants de disposer d'une information brossant un panorama plus complet de l'actualité de la commune, elle n'est plus le seul canal d'information. La palette d'outils s'élargit avec une page Facebook officielle, venant compléter le site internet sur over blog et l'existence d'un groupe public Facebook. Internet étant aujourd'hui un réflexe pour de nombreuses personnes, petit tour d'horizon de ces différents canaux d'information.

LE BLOG : UNE MINE D'INFORMATIONS

www.dampierre-sur-linotte.fr Bienvenue sur le site internet officiel de la commune.

Il s'adresse à tous les habitant(e)s et plus particulièrement à toutes les personnes qui ne sont pas actives sur les réseaux sociaux et contient toutes sortes d'informations : Publication des comptes-rendus de conseils municipaux, des informations légales (certificat d'urbanisme, déclaration préalable) des rapports sur la qualité de l'eau, des horaires des services publics, etc.

La diffusion des informations est simple et rapide. Et à la condition d'être abonné, vous recevez une notification par mail à chaque nouvelle publication

Surtout, il offre une réelle interactivité, car ce qui nous intéresse, c'est d'avoir votre avis et vos suggestions.

Ce site est amené à évoluer, et nous souhaitons que vous soyez acteur de cette évolution : faites-nous part de vos remarques. Si vous souhaitez participer à la réalisation du blog, n'hésitez pas, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Afin d'être informé des nouveaux articles mis en ligne, et de recevoir les newsletters, nous vous invitons à inscrire votre adresse e-mail dans la rubrique newsletter à droite de la page d'accueil.

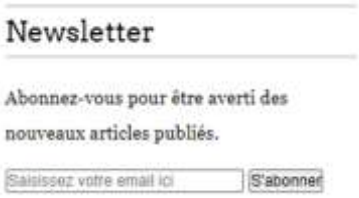

UNE PAGE OFFICIELLE SUR FACEBOOK

Pour faire simple, une page Facebook est l'équivalent d'un profil Facebook pour les marques, les entreprises, les associations … et les collectivités afin de créer une présence officielle et publique sur les réseaux sociaux. C'est le cas de la page FB de la commune de Dampierre-sur-Linotte.

Sur cette page, la communication auprès des habitant(e)s est essentiellement unidirectionnelle, autrement dit de l'auteur unique (en l'occurrence la municipalité) vers des lecteurs, même si ces derniers peuvent réagir.

Toutes les informations, actualités et services

dont vous avez besoin vous y attendent. Elle reprend, la plupart des informations publiées sur le blog de la commune.

LE GROUPE FACEBOOK DE DAMPIERRE : PAR ET POUR LES HABITANTS

C'est un groupe FB public intitulé Dampierre sur Linotte. Public signifie que c'est un groupe visible par tous. Tout le monde peut le rejoindre, sans demande d'approbation, être ajouté ou invité par un membre. Les publications de tous les membres sont entièrement publiques pour tous les utilisateurs de Facebook. C'est avant tout la communauté qui le fait vivre.
Des lors, invitation est faite aux habitants de Dampierre et des environs portant un intérêt au village de se rassembler sur ce groupe pour débattre sur des questions, publier des photos, annoncer des manifestations… Bref partager tout contenu pouvant intéresser le plus grand nombre.

Couverture des zones blanche et Très Haut débit : ça avance !

La commune a signé cet été une convention avec Orange destinée à améliorer la couverture du territoire en 4G du secteur nord de la commune (Grillardes, Bégoulots, Vernes, Marmets). La commune met à disposition un terrain, qui pourrait recevoir avant fin 2021 une antenne relais.
Concernant le Très Haut Débit, le Conseil départemental (Via le syndicat Haute-Saône Numérique) annonce une connexion de l'ensemble des foyers du département avant fin 2023.

L'univers Fer ...tile de Romain Bresson

Dans son atelier, niché au cœur du village, Romain Bresson travaille le fer. « C'est en sentant l'odeur et le bruit du métal que je me suis tourné vers cette matière » raconte t-il.
Les 15 ans d'usine à la chaine on fait naitre en lui l'envie de se réaliser. Amoureux de la nature, il réalise différents types de sculptures en fer à partir de matériaux de récupération.
Romain Bresson confronte l'humain avec la machine. « Mes pièces racontent comment l'homme pourrait finir à force de toujours vouloir produire plus au détriment de la nature ».
D'autres pièces expriment la beauté de l'univers en mariant plusieurs éléments.
« Je ne donne aucune limite à mon imagination et conçois en alliant humanité et bestialité » confie l'artiste.
Au cours de cet été, le sculpteur a ouvert les portes de son atelier Niotte Prod aux balades insolites et gourmandes organisées par l'Office du tourisme des 7 rivières. Romain a commenté aux personnes présentes son travail et son savoir-faire avec beaucoup de passion. Les thèmes abordés comme l'Egypte, les bonzaïs et les visages ont émerveillé les visiteurs.

Romain Bresson, dans son atelier, présente son bansaï.

Quelques nouvelles de notre forêt

En cette fin d'année, voici l'occasion de vous présenter un petit bilan des ventes de bois automnales et de faire un point sur l'affouage 2020/2021.

Vente de bois d'octobre

PARCELLES	TOTAL HT	PRIX AU M3
16 - 17	27 541 €	70 €
21	46 112 €	95 €
60 R	5 342 €	19 € charmes uniquement

Toutes les parcelles se sont vendues au-dessus de l'estimation de l'ONF (Office national des forêts). Nous sommes relativement satisfaits de ces ventes au vu du contexte sanitaire qui pèse aujourd'hui fortement sur la conjoncture du bois. En effet, nos communes voisines ont pour certaines reçu des offres en dessous du prix de retrait et par conséquent, vu certains lots invendus.

Etat d'assiette 2021

Les parcelles 46/48/49/60af/9 (vente en bloc) et 6/18/60 r (futaies affouagères).

Affouage 2020/2021

Eclaircie parcelle 33 : distribution fin novembre.
Petits pieds, parcelles 16 et 17 : distribution première quinzaine de décembre
Branchages, parcelles 16/17 et 21 : distribution dès que possible après abattage.
Nous remercions tous les bénévoles qui participent au marquage des bois pour l'affouage.
Les délais restent inchangés.
Fin d'abattage : 31 mars 2021
Fin de façonnage et de vidange : 30 septembre 2021.
Pour rappel, le délai de fin de vidange 2019/2020 a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2020. Il ne sera pas prolongé davantage.
Règles Covid pour faire son affouage

- ♦ Être muni d'une attestation de déplacement avec la case achats de première nécessité cochée.
- ♦ Port du masque.

Florian Brustel, nouvel agent forestier

Agé de 26 ans, Florian Brustel est originaire d'Auvergne.
C'est sur ses terres natales qu'il commence à travailler, en 2017, au sein de la Coopérative forestière Bourgogne Limousin (CFBL) en tant que technicien travaux sylvicoles sur le Nord de l'Auvergne (Puy-de-Dôme et Allier).
Ensuite, durant 6 mois, il occupe un poste de technicien forestier territoriale (chef de triage) à l'Office national des forêts (ONF) en forêt domaniale de Rambouillet (Yvelines).

En avril 2018, il découvre professionnellement la région en prenant le poste de responsable sylviculture Nord Franche Comté (Haute-Saône et Territoire de Belfort) de la Coopérative forestière Forêts et Bois de l'Est (FBE).
Et depuis le 14 avril 2020, Florian Brustel occupe le poste de technicien forestier à l'ONF en charge des forêts du triage de Dampierre-sur-Linotte.

Ecole : apprentissage en pleine nature

L'école accueille 87 élèves répartis en 4 classes de la petite section de maternelle au CM2.
Trois projets sont en cours sur cette année scolaire :

Résidence artistique

L'école a été désignée comme « Résidence territoriale d'éducation artistique et culturelle au cours de l'année scolaire 2020-2021 ».
La compagnie « Pièces Détachées » interviendra durant 60 heures devant les élèves des quatre classes. Le financement se fera essentiellement par la DRAC de Franche-Comté (direction régionale des affaires culturelles) qui rémunère directement la compagnie « Pièces Détachées ».

« Ecole du dehors »

La classe de GS-CP de Mme Valérie Koehren est inscrite à un projet « école du dehors », en partenariat avec la Maison de la nature de Brussey. Le projet a été présenté aux parents lors de la réunion de rentrée.
Selon certaines études, les moments d'apprentissage en pleine nature ont des effets positifs sur de nombreux points (concentration, créativité …).
Cela met du sens sur les apprentissages et cela permet aussi de recréer un lien avec la nature (si important pour l'éducation à l'environnement)
L'idée est de permettre aux enfants de se rendre le plus régulièrement possible dans la forêt de Dampierre-sur-linotte.
En ce qui concerne l'organisation sur place, les activités se déroulent sous forme d'ateliers ou de manière individuelle. Par exemple, lors de ces 2 premières séances, les élèves ont réalisé des activités artistiques (land art…) et sont partis à la découverte du vivant (observation des petites bêtes du sol avec des boites loupe…) ou ont réalisé des activités sportives (parcours)…

Le projet de l'« Ecole du dehors » va continuer de se construire, avec les enfants, tout au long de l'année scolaire.

Jardin pédagogique

Création d'un jardin pédagogique avec la municipalité de Dampierre. Afin que tous les élèves de l'école aient un accès facile, une partie de l'ancien jardin du presbytère sera utilisée.

Promenons-nous dans les bois…

Enseignants et personnel

PS-MS :
Nathalie COLARD
et Delphine WEINACHTER le vendredi
ATSEM : Vanessa RENARD

GS-CP : Valérie KOEHREN
ATSEM : Sarah BECQUET

CE1-CE2 :
Mathilde VERMEIL

CM1-CM2 :
Jean-Michel MATHIEU
Remplaçante rattachée à l'école : Viviane ROUSSEL
AESH : Angélique BOICHOT

Les horaires

Lundi-Mardi
Jeudi vendredi

8 h 20 à 11 h 50
et de
13 h 40 à 16 h 10

Accueil
des enfants :

De 8 h 10 à 8 h 20
et de
13 h 30 à 13 h 40.

Bienvenue chez les pompiers

Sous la houlette du chef de corps Jean-Noël Clavier, le Centre de première intervention communal, créé en 1946, compte douze pompiers volontaires. Trois places sont encore disponibles, l'effectif total du centre étant de quinze.
Au cours de l'année 2019, le CPI a effectué quarante-sept interventions.
De janvier à août 2020, il totalise quarante sorties détaillées ainsi :

- Accident de la circulation : 2
- Secours à personne (malaise, coupure, chute, brûlure) : 10 pour Dampierre ; 4 pour les communes de Vallerois et Filain.
- Feu de cheminée : 2
- Insectes (frelons, guêpes) : 19
- Pompe à eau pour alimenter le cheptel : 3

Le centre de première intervention est équipé :
- d'un fourgon pompe-tonne (FPT) nécessitant le permis poids lourds que possèdent quatre pompiers.
- d'un véhicule de première intervention (VPI)
- d'une moto pompe roulante (MPR) attelée au VPI.

L'équipe des pompiers du CPI est composée de :
Lieutenant Jean-Noël Clavier, chef de corps.
Adjudant chef Christophe Dirand, adjoint du chef de corps.
Caporal chef, Jérôme Bulliard ; Claire Castalan (formatrice) ; Steve Jacquinot.
1ère classe, Christophe Jeanmeure.
Sapeur, Sébastien Chollet ; Thierry Ferrand ; Virginie Figard ; Geoffrey Mougenot ; Arnaud Thomassin.
Une Amicale, réunissant les sapeurs-pompiers, actifs et anciens, est présidée par Marcel Figard. Elle compte une vingtaine de membres.

Jean-Noël Clavier, le chef de corps du CPI devant le fourgon pompe-tonne.

Composante indispensable de notre modèle de sécurité civile, l'organisation du secours d'urgence repose sur un engagement citoyen volontaire.
Dans ce cadre, le CPI cherche à étoffer son équipe. Et recrute des citoyens engagés, femmes et hommes, ayant la volonté de donner de leur temps.

Cherche volontaires

Les conditions

⇒ Être âgé de 16 à 60 ans, en activité professionnelle ou non ;
⇒ Disposer d'une condition physique suffisante
⇒ Être motivé par l'aide à autrui et l'investissement dans un projet fort.

Contacts

Jean-Noël Clavier, tél. 06.98.12.09.27.
Christophe Dirand, tél. 03.84.78.32.64.

A l'honneur

Médaille de l'Union départementale des sapeurs-pompiers

OR - Marcel FIGARD en tant que président de l'Amicale.
ARGENT
Jean-Noël CLAVIER, chef de corps depuis plus de 10 ans.
Christophe DIRAND, adjoint au chef de corps depuis plus de 10 ans.

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers

La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers récompense professionnel ou volontaire qui a constamment fait preuve de dévouement dans l'exercice de ses fonctions.

ARGENT - Claire CASTALAN pour vingt ans de service.

Et si on jouait ?

C'est parce qu'il est fan des jeux de société et qu'il a vu que des soirées sur ce thème avaient lieu dans d'autres villes que l'idée est venu à Ivan, 17 ans, d'en organiser à Dampierre.

La première a lieu le 15 juillet. Et bingo. Pour une première plus d'une dizaine de personnes participent.

« Ce que j'aime, dans ces soirées, c'est de pouvoir partager de bons moments avec d'autres habitants, jeunes ou moins jeunes du village où des alentours de façon ludique », explique-t-il. L'occasion pour Ivan de découvrir des jeux mais également d'en faire découvrir autour de bons gâteaux et de rafraichissantes boissons.

« Lorsque l'on est en famille on ne trouve pas forcément le temps ou tous la même envie de participer à un jeux », remarque Ivan qui voit également dans ces rencontres un bon moyen de ne pas tomber dans l'ennui et la routine de jouer toujours avec les mêmes personnes.

« En partageant des jeux que je connais bien, je découvre d'autres stratégies. Et puis ces rencontres permettent de jouer à des jeux nécessitant un nombre de joueurs difficile à trouver en famille ».

Après deux éditions, le 15 juillet et le 12 août, Ivan se dit « plutôt content » car ces soirées ont amené du monde : 11 participants pour la première et 16 nouvelles personnes pour la seconde.

Ce beau nombre de participants, leurs avis positifs sur ces bons moments partagés encouragent Ivan et sa sœur Lucie, âgée de 15 ans et active elle-aussi dans l'organisation, à poursuivre cette initiative. « Pour la prochaine édition nous pensons ma sœur et moi la faire peut-être le vendredi soir pour éviter que ce soit la veille d'un jour d'école ».

Avec l'espoir de rencontrer encore le succès en attirant d'autres personnes à la recherche de bons moments et de partage.

Ivan et Lucie aiment les jeux de société, les bons gâteaux et la convivialité. Alors tout naturellement est venue l'envie de proposer au plus grand nombre de partager quelques friandises autour de parties de cartes, de dames, ou des aventuriers du rail…

Le virus a eu raison de leur motivation

Les vacances de la Toussaint devaient donner lieu à une nouvelle soirée jeux de société. L'affiche de la 3e soirée était prête.

Mais le virus Covid-19 a eu raison de la motivation d'Ivan et Lucie.

En raison de la situation sanitaire, les soirées Jeux sont suspendues, en attente de circonstances meilleures.

Des services publics, près de chez vous

Vous souhaitez faire une demande de prestations sociales, de cartes grises, renouveler vos papiers d'identité. Vous avez besoin d'un relevé de carrière et faire votre demande de retraite. Vous voulez mettre à jour votre dossier CAF (Caisse d'allocations familiales). Vous désirez vous inscrire à Pôle emploi et refaire votre CV. Si vous êtes ainsi perdu (e) dans les méandres des démarches administratives, ne restez pas seul et venez rencontrer Sébastien Duriez.

Présent au village tous les mardis des semaines paires, le jeune homme est l'animateur d'un dispositif destiné à vous accompagner dans vos démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, le social, la justice, etc.

Ce dispositif appelé jusqu'alors Maison des services au public (MSAP) devient ESPACE FRANCE SERVICES. Avec toujours la même ambition : offrir des services publics de proximité, personnalisés et gratuits visant à simplifier la relation des usagers aux administrations. « Depuis le premier trimestre 2020, la MSAP portée par la Communauté de communes du pays de Montbozon et du Chanois a obtenu la labellisation France Services ce qui conduit à ce changement d'appellation et participe à l'augmentation du nombre de partenaires », explique Sébastien Duriez.

Ces permanences, gratuites, en mairie de Dampierre permettent d'obtenir des réponses à vos questions ou de l'aide pour démêler une situation administrative. Sébastien Duriez peut aussi vous accompagner pour effectuer vos démarches en ligne (navigation sur les sites des partenaires, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...) si vous ne vous sentez pas à l'aise avec internet. Il est également possible d'avoir accès en libre-service à un ordinateur pour réaliser vos démarches administratives.

- Pour que votre déplacement soit efficace, pensez à prendre rendez-vous afin que Sébastien Duriez vous informe des documents à apporter pour traiter au mieux votre demande.

- *A noter que durant la crise sanitaire, les permanences sont suspendues mais pas l'accompagnement. Si vous avez besoin d'aide*, il suffit de prendre rendez-vous.

Un guichet unique au service des habitants

France services

Libre accès, accueil téléphonique, échange par mail :

Du lundi au vendredi :
9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h
au siège de la CCPMC
à Montbozon

Et sur rendez-vous

♦ **Mairie de Dampierre**
Les mardis des semaines paires de 14 h à 16 h et 17 h sur rdv

♦ Siège CCPMC
Lundi, mercredi :
9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17h
Jeudi de 14 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Pour tout renseignement

Sébastien DURIEZ
CCPMC ZA Le Vay du Soleil
70230 MONTBOZON
03 84 92 92 13
06 33 78 84 65
msap@ccpmc.fr

Les principaux partenaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

l'Assurance Maladie

msa santé famille retraite services

pôle emploi

Caf

Carsat Retraite & Santé au travail Bourgogne & Franche-Comté

Mission Locale Bassin d'Emploi de Vesoul — Le Réseau des Missions Locales

CAP EMPLOI Handicap, recrutement & maintien

L'Atelier jus de fruits a la pêche

Une remorque de pommes pour 100 L de jus. Ça fait combien de kilos de pommes ? Beaucoup !
Avec toutes ces pommes récoltées un peu partout dans le village, Géraldine Bresson s'est réappropriée avec joie le pressoir de Trevey après sa cure de jouvence estivale.
Dépoussiéré, nettoyé lors de la matinée citoyenne du 8 août dernier, l'atelier municipal de jus de fruits, opérationnel, attire de nouveau. Géraldine qui a toujours « connu cet endroit », apprécie « le côté nature, artisanal et anti-gaspillage » qu'offre le pressoir.
Ce local simple et fonctionnel propose tout le nécessaire pour faire son jus de fruit : broyeur, pressoir, bac décanteur, relié à un serpentin plongé dans un réservoir de chauffe permettant la mise à température optimale de 75° assurant ainsi la stérilisation du jus et la préservation du goût.

- Le tarif de location est de 35 euros/jour pour les habitants de la commune.
- Réservation en mairie.

Des fruits lavés, des seaux pour récupérer le jus pressé et le transvaser dans le bac décanteur, des bouteilles, des capsules, des caisses pour le transport et… des verres pour goûter.

Les oubliés de la guerre franco-prussienne 1870-1871

par Catherine Grisel

Il y a 150 ans, le 19 juillet 1870, l'empereur Napoléon III déclare la guerre au royaume de Prusse. Cette guerre franco-allemande de 1870, appelée aussi franco-prussienne ou guerre de 1870, est un conflit qui oppose la France à une coalition d'états allemands dirigés par la Prusse, du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871.

Les troupes françaises, mal préparées, souvent inférieures en nombre et très mal commandées, sont battues dans plusieurs batailles. Cette guerre tourne au désastre pour la France et se termine par une défaite, qui a pour conséquence la chute du Second Empire français et de Napoléon III, la proclamation de la Troisième République et la perte des territoires d'Alsace-Lorraine.

La convention d'armistice conclue le 28 janvier 1871 est signée entre Jules Favre, ministre des affaires étrangères du gouvernement de la Défense nationale et Otto von Bismark,

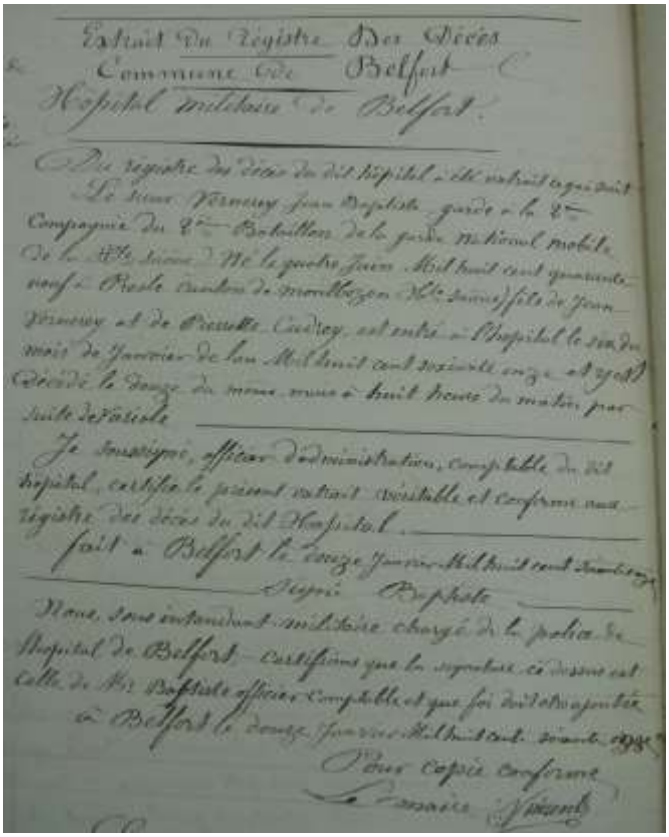

Acte de décès de Jean-Baptiste Vernerey de Presle.

chancelier de la confédération germanique, et met fin aux combats. La paix est ratifiée par le traité de Francfort-sur-le-Main du 10 mai 1871.

Tombés dans l'oubli, le moment est venu d'évoquer la mémoire des vaillants soldats, de Dampierre, Presle et Trevey, qui vécurent cette guerre et firent le sacrifice de leur vie pour la France. C'était il y a 150 ans.

DAMPIERRE-SUR-LINOTTE

Charles-Joseph CORNE , fils de Claude Corne et de Thérèse-Eugénie Quinternet, naît le 31 août 1845 à Dampierre-lès-Montbozon. Célibataire. Classe 1865. Garde mobile à la 2è compagnie du 4è bataillon de la garde nationale mobile de la Haute-Saône en garnison à Belfort. Il est tué le 16 janvier 1871 pendant la reconnaissance offensive faite devant Essert (Territoire-de-Belfort).

PRESLE

Jean-Baptiste VERNEREY, fils de Jean Vernerey et de Pierrette Cudret, naît le 4 juin 1849 à Presle. Cultivateur. Classe 1869. Garde mobile à la 2è compagnie du 2è bataillon de la garde nationale mobile de la Haute-Saône. Il participe à la défense de Belfort du 3 novembre 1870 au 12 janvier 1871. Entré à l'hôpital militaire de Belfort le 6 janvier 1871, il y décède le 12 janvier 1871, par suite de variole.

Claude-François FROIDEVAUX , fils de François Froidevaux et de Françoise Journot, naît le 11 avril 1849 à Presle. Cultivateur. Classe 1869. Garde mobile à la 2è compagnie du 4è bataillon de la garde nationale mobile de la Haute-Saône. Il participe à la défense de Belfort du 3 novembre 1870 au 24 janvier 1871.
Entré à l'hôpital militaire de Belfort le 16 janvier 1871, il y décède le 24 janvier 1871, par suite de coups de feu au dos, fracture de la colonne vertébrale.

Claude-François BOITTET , fils de Jean-Claude Boittet et d'Anne-Philippe Vernerey, naît le 23 avril 1842 à Presle. Classe 1862. Garde mobile de la Haute-Saône, il décède le 6 mars 1871 à l'ambulance de Saint-Claude, banlieue de Besançon.

TREVEY

Claude-François DUSSAUT, fils de Georges Dussaut et d'Anne Laurent, naît le 30 mars 1848 à Trevey. Célibataire, cultivateur. Garde national mobile depuis le 14 août 1870. Infanterie, 4è bataillon, 2è compagnie. Il décède à l'hôpital de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) le 4 novembre 1870.

Louis-Georges RACINE, fils de Georges Racine et de Marguerite Dussaut, naît le 1er mars 1850 à Trevey. Célibataire. Classe 1870, 4è brigade. Il décède à l'hôpital de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) le 1er mars 1871.

« L'armée a été battue d'une manière désastreuse, mais non d'une manière honteuse : elle avait vaillamment combattu ». Paroles du maréchal Mac-Mahon.

Jean-Baptiste PETON, fils de Pierrette Peton, naît le 13 novembre 1848 à Filain. Cultivateur à Trevey. Classe 1868, matricule n° 1365. Garde mobile à la 2è compagnie du 4è bataillon de la garde nationale mobile de la Haute-Saône. Entré à l'hôpital militaire de Belfort le 7 janvier 1871, il y décède le 13 janvier 1871, par suite de coup de feu, gangrène.

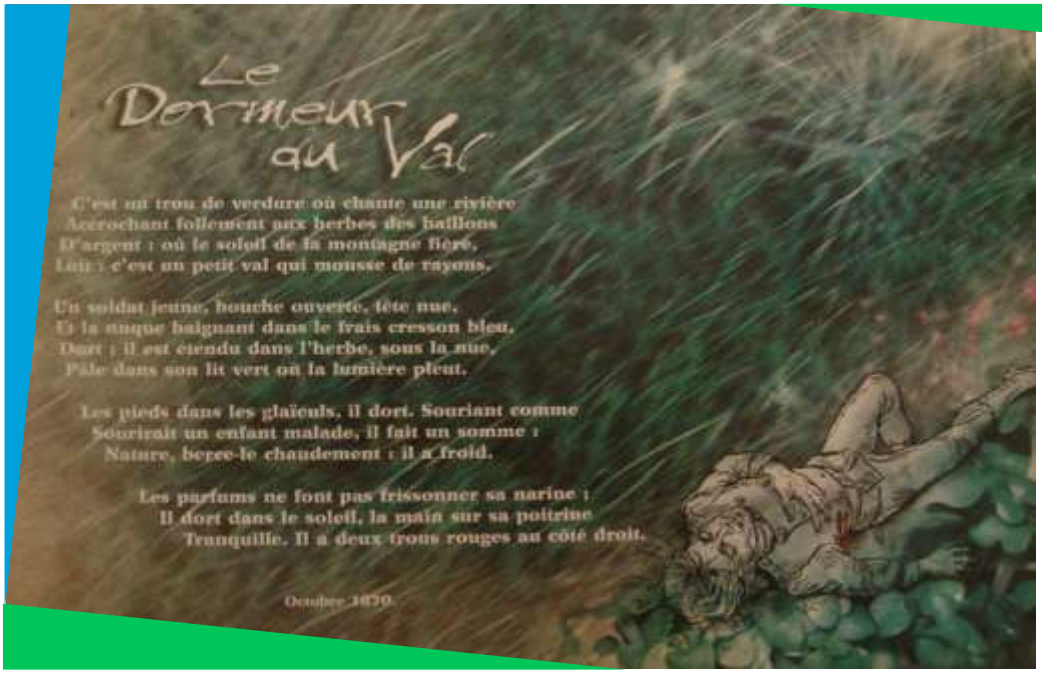

La guerre de 1870, inspire à Arthur Rimbaud, alors âgé de 16 ans, ***Le Dormeur du Val*** *poème écrit en octobre 1870, extrait du recueil « Poésies ».*

Artisans, commerçants...

L'activité économique est indispensable pour une commune, qu'elle soit artisanale, artistique, agricole, commerciale ou industrielle. Elle concourt au dynamisme du village et au bien-être des habitants en assurant une qualité de service à la population.

- « Au Four Dampierrois » - Boulangerie
  33 Grande Rue 03.84.78.32.14
- Boucherie Rémy JEANNIN
  1bis rue Derrière l'Eglise 03.84.78.00.23
- MD Epicerie - 46 Grande Rue
  03.84.78.33.09
- Brasserie ROUSSEL
  39 Grande Rue 06.74.37.97.76
- Dépôt-vente - Vêtements & Accessoires - SECONDE VIE
  1 rue Derrière l'Eglise 07.70.29.84.81
- Salon de Coiffure « Créa'coiff »
  3 rue de Filain 03.84.78.31.96
- Garage de Dampierre « SARL Les Vernes »
  52 Grande Rue 03.84.78.31.08
- Entretien-Réparation Harley - Old School Repair Shop 06.77.30.16.06
  Cyril ESPAGNE 16 rue de la Chapelle - Les Vernes 09.61.63.93.91
- Réparation Cycles - Challenge 1
  François GAILLARD - 13 rue du Carron
  06.03.55.58.23
- Horticulteur - Marc TRAENDLIN
  1 rue du Pont 03.84.78.35.05
- Sciage du Gros Chêne
  1 rue du Gros Chêne 06.70.78.00.95
- Menuiserie FIGARD
  20 rue de la Chapelle - Les Vernes
  03.84.78.33.46
  menuiserie-figard.fr
- Fabrication de charpentes et autres menuiseries
  Alexandre Castillon - 3 rue du Gros Chêne
  06.85.85.53.88
- Charpente - couverture - zinguerie
  Fabien EME - 9 rue des Marronniers - Presle
  03.84.78.31.14
- Chauffagiste - L'ITES - 4 rue du Trieur
  06.32.92.16.57 03.84.78.32.90
- Electricien - Ludovic JEANNOT
  4 Chemin des Chailles Les Marmets
  07.86.42.87.77 03.84.78.33.39
- Bâtiments (plâtrerie - peinture)
  Jean-Paul FIGARD - 29 Grande Rue
  03.84.78.36.19
- Petits travaux de maçonnerie
  Dominique POINAS
  1 rue des Jardins 06.79.18.70.82
- Bureau d'étude thermique - Conseils-Econergie
  1 Chemin des Chailles - Les Marmets
  06.51.77.97.70
  conseils-econergie.fr
- Moulage-Réparation de pièces composites
  LC TECH - Ludovic CLAVIER - Les Grillardes
  06.77.93.63.42
  ludoclavier.wixsite.com
- Piscine Comtoise - Willy BOBAN
  18 rue du Lavoir - Trevey
  06.87.59.91.99 03.84.76.51.85
  piscine-comtoise.jimdosite.com

Activités

- Thérapeute - Photographe animalier
  Véronique MONNIOTTE-DARGENT
  7 rue de la Roche 06.83.33.42.34
  vero2dm.com

- Sculptures, créations fer - Niotte Prod
  Romain BRESSON - 10 rue des Chenevières
  03.84.78.38.14 niotteprod.com

- Artiste Peintre - Kiki GUENON
  4 rue du Lavoir - Trevey 06.75.54.40.40

- Sculpture Enzoyote - Laurent GUYOLOT
  1 Grande Rue
  06.32.27.33.63
  enzoyote.com

Stationnement à Dampierre

- Körfez Kebab - sur la place du village le jeudi soir. 06.38.97.99.34

- Camion Pizza Paradise - sur la place du village le dimanche soir de 17 h 30 à 21 h 30
  06.50.48.79.61

- Taxi - Ambulance COUSIN 03.84.75.62.52
  Stationnement Dampierre-sur-Linotte

La commune est également riche de plus d'une dizaine exploitants agricoles - élevage de vaches laitières, d'ovins et de caprins, culture de céréales.

Du côté des associations

- Amicale des Sapeurs-pompiers - Marcel FIGARD
  03.84.78.32.97 figard.marcel@orange.fr

- Association Sportive - Eric BELNOUE
  07.85.62.49.55

- Foyer d'Animations et de Loisirs
  Nathalie MARCHESINI 03.84.78.36.92
  martial.marchesini123@orange.fr

- La Linotte en Fête - Sylvie GRANGEOT
  03.84.78.32.91 sy.grangeot@wanadoo.fr

- Les Anciens Combattants - Eugène PONCEY
  03.84.78.31.63

- Les Heures Claires - Brigitte EME
  renaud.dampierre@free.fr

- ACCA - Gérard CLAVIER 03.84.78.32.68

- Jeunes Agriculteurs - Ludovic BRON
  06.87.87.02.64 bronludo@gmail.com

- La Fabrique de Géronimo - Géraldine BRESSON
  07.70.39.51.45
  la fabriquedegeronimo@gmail.com

- Autour de l'Ecole - Emilie GEANT
  06.32.90.22.80
  Autourdelecole.dampierre@gmail.com

- Les Têtes de Linotte - Patrick MÉNAGER
  06.80.63.13.73
  patrick.menager3@orange.fr

- Attitude Dance Tour - Lydia BONNEAU
  07.87.33.94.75 lily.39700@live.fr

- Les Fées Tournesols - Séverine PAYEN
  07.83.13.45.66

Etat civil

Une note de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) précise que toutes les publications qui font mention d'actes d'état civil sont illégales. Elles nécessitent l'accord écrit des personnes intéressées au moment de l'établissement de l'acte. La municipalité n'ayant pas ces accords, nous publions uniquement les chiffres du nombre de naissances, mariages, pacs et décès.

5 naissances

1 mariage ; 1 PACS

8 décès
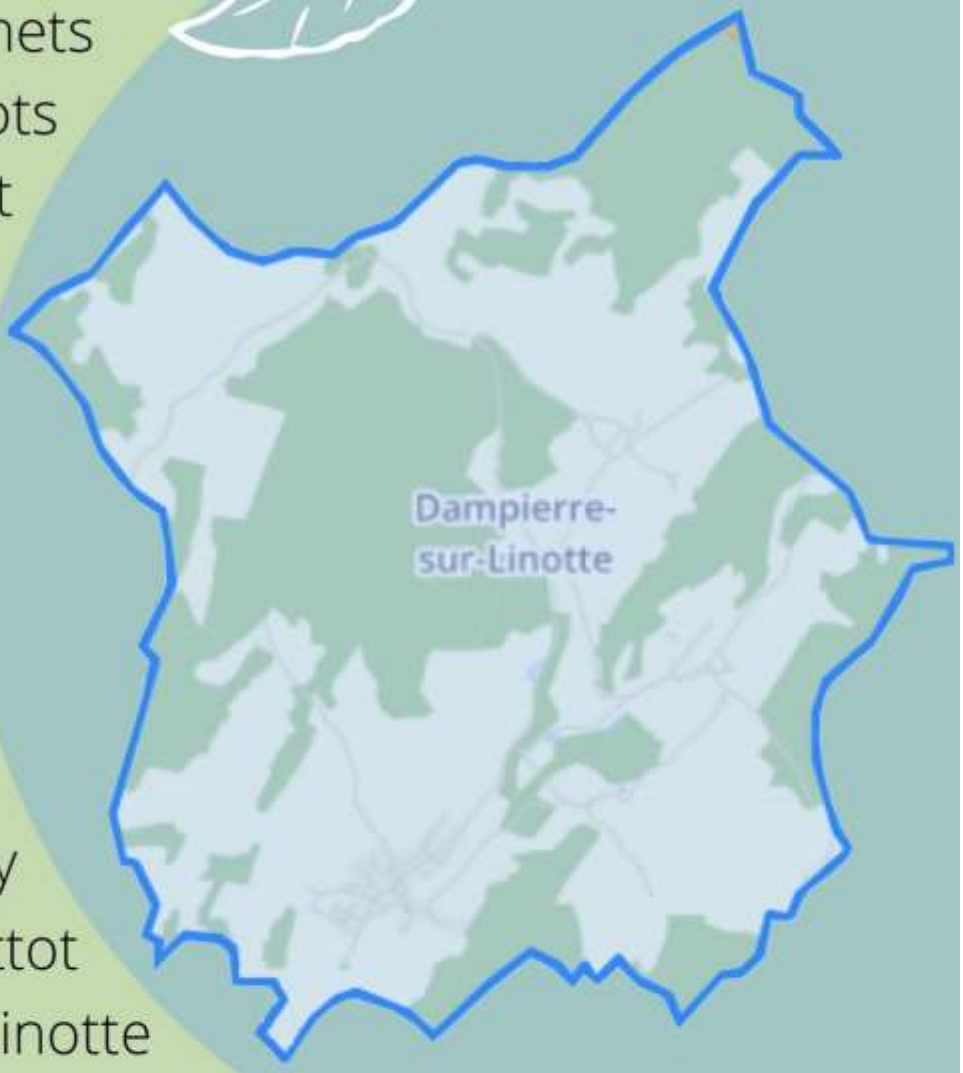
Les Gillots
Les Vernes
Les Marmets
Les Bégoulots
Montcuchot
Les Grillardes
Les Tannards
Les Mariottes
La Baume
Les Passières
La Sablonnière
Presle
Trevey
Le Moulin Grattot
Dampierre-sur-Linotte
Le Moulin Grangeot